

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 602

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20180127. Date de parution : 5 juillet 2018.

Annonce numéro : 618. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

507 426 559 RCS Nantes.

KERBER.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 456000 EUR.

Adresse : 58, boulevard Gustave Roch Min Bâtiment Nord, 44200 Nantes.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif à un projet commun de fusion nationale Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : CADEGAU la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 58 boulevard Gustave Roch - MIN 44200 NANTES le montant du capital : 1.752.730 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 478 697 428 RCS NANTES Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : KERBER la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 58 boulevard Gustave Roch - MIN 44200 NANTES le montant du capital : 456.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : numéro 507 426 559 RCS NANTES L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 564.294 euros passif : 84.062 euros actif net : 480.232 euros Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société absorbée depuis la date du 1er janvier 2018 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société absorbante. rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante / montant de l'augmentation de capital de la société CADEGAU qui résultera de l'opération de fusion : La société CADEGAU détenant la totalité des 45.600 actions composant le capital social de la société KERBER, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. montant prévu du mali de fusion pour la société absorbante : 541.121 euros. date du projet commun de fusion : 29 juin 2018 date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbante : dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES (44) le 2 juillet 2018 date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbée : dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de

NANTES (44) le 2 juillet 2018 Pour avis, M. Mikaël CADIO Directeur général de la Société CADEGAU M. Jean-Luc CADIO Président de la Société KERBER . il y a lieu de lire : au titre de la société absorbée dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de nantes le 2 juillet 2018.

